



PROJET PEDAGOGIQUE

CENTRE DE VACANCES « LES CYTISES »



Mickaël Vampouille
Directeur du Centre de vacances « LES CYTISES »
Col de Maure
01140 SEYNE LES ALPES
Tel : 06-70-47-75-75
Mail : lescytises@sivucollinesdurance.com

Pourquoi les Cytises

Le SIVU Collines Durance gère le centre de vacances « les Cytises ». L'objectif est de permettre à tous les enfants des villages d'avoir la possibilité de partir en vacances à la montagne pendant leur scolarité ou les vacances.

Le SIVU Collines Durance est composé des communes d'Alleins, Charleval, Lamanon, Mallemort et Vernègues.

Le territoire compte environ 3000 enfants de 0 à 17 ans.

Le SIVU dispose de la compétence « Loisirs, Enfance & Jeunesse » et assure à ce titre :

- La gestion administrative, technique et financière du contrat Enfance et Jeunesse signé avec la Caisse d'allocations familiales des Bouches du Rhône ;
- Le soutien technique au fonctionnement de services liés à la petite enfance, l'enfance et la jeunesse du territoire ;
- La gestion en régie directe du Relais Petite Enfance Intercommunal « Le Petit Prince » à compter du 1er janvier 2022 ;
- La mise en place d'ateliers qualitatifs en crèche et micro-crèche et de l'accueil parents enfants ;
- La prise en charge de la formation au BAFA/BAFD ;
- La gestion d'un Espace Jeunes intercommunal comprenant un ALSH jeunes pour les 11/14 ans et un Accueil Jeunes pour les 14/17 ans par le biais d'un marché public ;
- La gestion en régie directe de deux accueils de loisirs sans hébergement intercommunaux : « Les Tout Chatou » situé à Vernègues et « Les Croc'à Tout » situé à Lamanon ;
- La gestion en régie directe d'un centre de vacances avec hébergement intercommunal « Les Cytises » situé à Seyne les Alpes.

Les objectifs de la politique Enfance et Jeunesse sur le territoire sont les suivants :

-Contribuer à l'épanouissement des enfants et des jeunes, à leur intégration dans la société par les actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation pour les plus grands.

-Optimiser l'offre d'accueil par :

- Une réponse adaptée aux besoins des familles et de leurs enfants,
- Un encadrement de qualité,
- Une implication des enfants, des jeunes et de leurs parents,
- Une politique tarifaire accessible.

Le comité syndical du SIVU a défini les orientations et les actions à mettre en œuvre dans le respect des valeurs éducatives définies ci-dessous.

- Accès au plus grand nombre à différentes formes de pratiques et de culture,
- Apprentissage de la vie collective,

-Favoriser le développement de l'autonomie : permettre à l'enfant de développer son esprit critique, de faire des choix,

-Favoriser l'implication des familles : soutenir et accompagner les parents dans leur rôle parental,

-La diversité :

Favoriser la tolérance, l'expression de la solidarité et la reconnaissance de la diversité,

Développer l'intégration des enfants atteints de troubles de la santé ou de handicaps dans les accueils collectifs,

Favoriser l'ouverture des activités en incitant la mixité sociale et de genre,

Favoriser les liens intergénérationnels.

-Citoyenneté

Favoriser le développement local en participant à l'attractivité du territoire,

Favoriser et permettre l'apprentissage et l'expérimentation de la démocratie,

Favoriser l'implication des structures d'accueil dans les manifestations locales et l'ouverture vers le monde,

Favoriser l'insertion et la connaissances des associations locales.

Le centre les Cytises

Description

Le centre de vacances avec hébergement « Les Cytises » se trouve à Seyne les Alpes, dans les Alpes de Haute Provence, face à la station de ski du Grand Puy. Il est à 6 km du village, au cœur de 2 hectares de terrain.

Le centre a une capacité maximale de 60 enfants.

Une véranda avec salle de jeux

Une salle à manger de 60 couverts

3 salles d'activités modulable avec sanitaires.

A l'étage :

Un dortoir de 28 places et un dortoir de 32 places avec sanitaires

1 bloc sanitaire pour le dortoir de 28 places.

8 chambres de 2 personnes,

1 infirmerie avec une chambre d'isolement

Un garage donnant accès au local de matériel pédagogique et au local de matériel sportif.

Les moyens financiers et le matériel.

Le matériel pédagogique :

Jeux extérieurs : ballons, frisbees, raquettes, arcs, crosses, VTT, cirque...

Jeux de carte, jeux de société

Feutres, feuilles, stylos, ciseaux...

Le centre dispose de tout le matériel nécessaire pour mettre en place des animations de qualité.

Toutes les activités sont réservées et payées par le SIVU Collines Durance.

Descriptif de l'équipe pédagogique.

L'équipe pédagogique est composée

D'un directeur titulaire du BAFD

D'animateurs-trices diplômé(e)s BAFA (ou équivalence)

D'un(e) assistant(e) sanitaire diplômée du PSC 1

Les intentions éducatives et leurs objectifs pédagogiques.

1 / Favoriser l'épanouissement de chaque enfant, l'enrichissement des savoirs et pratiques de chacun par la découverte du milieu naturel environnant et la pratique d'activités de pleine nature.

Cette intention éducative est sous-jacente au séjour. Les séjours sont axés sur la découverte d'un nouvel environnement via des activités de plein air, sur la découverte et l'apprentissage de l'autonomie et de la citoyenneté dans un contexte de séjour de vacances.

En effet, le dépaysement lié au séjour pour ces enfants a pour but d'aviver leur curiosité au milieu naturel montagnard et ses différentes activités. Les enfants sont en position de découverte et d'apprentissage et vont ainsi s'enrichir (savoirs et pratiques) par le biais des activités et animations (sports de montagne, grands jeux de plein air, découverte de la nature, etc...). Les séjours sont une occasion unique pour s'interroger et découvrir ce milieu, les paysages de la région, développer leur curiosité.

Les activités physiques de pleine nature

Pratique des activités sportives : rafting, paddle, VTT, escalade, accrobranche, randonnées, ski alpin, cani-rando etc... Ces activités sont encadrées par les moniteurs diplômés d'un Brevet d'Etat dans la discipline enseignée.

Via ces activités physiques de pleine nature, les enfants découvrent le milieu naturel et s'enrichissent.

Les baignades

Les temps de baignades concernent essentiellement les séjours estivaux et se dérouleront au lac de Serre-Ponçon, au lac du Lauzet ou au plan d'eau de Digne Les Bains.

Les activités proposées par l'équipe d'animation

L'équipe d'animation organise des activités liées au milieu naturel et culturel environnant. Il s'agit de préparer et d'animer des activités avec comme support le milieu naturel et ses richesses (balade découverte en forêt, jeux collectifs en forêt, Land Art, recherche de traces et indices, construction de barrage à la rivière, course d'orientation...). Les activités-jeux-animations sont adaptées à tous les enfants. Ils sont sensibilisés à la préservation de ces espaces naturels.

Les enfants sont en position de découverte et d'apprentissage par rapport au milieu. Les enfants enrichissent leurs savoirs par la pratique des activités basées sur le plaisir, la découverte, la nature.

Grands jeux, activité à la carte.

Chaque séjour de vacances est orienté par une thématique. Le planning d'activité en est la déclinaison. Les enfants sont en position de choix par rapport à certaines activités. Les enfants se sentiront d'avantage concernés par leurs propres choix et ne vivront pas l'activité comme « obligée ». Des activités « à la carte » seront donc proposées aux enfants, soit le matin, soit l'après-midi.

2 / Favoriser l'autonomie et la responsabilisation des enfants.

Impliquer les enfants dans l'organisation du séjour et la vie quotidienne du centre.

- Mise en place d'une assemblée ou d'un grand jeu le premier jour.

Le premier jour, l'équipe pédagogique organise une « assemblée » au cours de laquelle nous établissons les règles régissant la vie collective du séjour. Un protocole est mis en place afin d'optimiser cet espace de parole que les enfants devront respecter (lever la main pour parler, donner son avis, respecter les temps de parole de chacun et les différents avis...). Certaines règles de vie sont non-négociables.

Tous les thèmes sont abordés : les horaires du lever et du coucher, du respect du sommeil d'autrui, l'hygiène corporelle et vestimentaire, la gestion de l'argent de poche...

Les règles de vie peuvent être abordées sous forme de jeu type « rallye photo ».

- La visite du centre

Le premier jour, les enfants visitent le centre. L'équipe sera attentive à bien expliquer comment on se déplace dans le centre, les endroits autorisés et ceux interdits, ce qui est autorisé ou non. La visite est organisée de façon ludique.

- Accompagner l'enfant pour le rendre autonome dans la vie quotidienne

A chaque moment de vie quotidienne (les repas, les douches, les moments de rangement, le brossage des dents etc...), les enfants sont accompagnés par l'équipe d'animation de façon qu'ils deviennent autonomes.

Des outils pédagogiques ludiques sont proposés par l'équipe d'animation pour aider les enfants à gérer leur vie quotidienne : système d'affichage dans chaque dortoir, météo des dortoirs.

L'équipe d'animation se positionne de façon à favoriser l'autonomie des enfants :

Expliquer les consignes avant le moment de vie quotidienne,

Laisser les enfants appliquer les consignes données,

Vérifier que les consignes sont respectées (vérifier que les sacs à dos sont vides, que les gourdes soient vidées, que les affaires sales sont dans le sac de linge sale, que la serviette de toilette soit bien étendue etc...)

Pour une meilleure organisation, chaque animateur est référent d'un groupe d'enfants dans les moments de vie quotidienne.

3 / Encourager la communication et les échanges au sein du groupe.

La multiplication des échanges au sein du groupe permet aux enfants de confronter leurs idées et leurs points de vue.

La réflexion personnelle de chaque enfant permet de se positionner au sein du groupe et dans la société en général, de se construire socialement.

- Mise en place d'assemblées

Quotidiennement, en fin de journée ou avant la veillée, l'équipe pédagogique met en place une assemblée afin de donner un espace de parole aux enfants, de les responsabiliser. Ils débattent et échangent sur l'organisation de la vie quotidienne et sur les différentes activités, ils donnent leurs ressentis personnels sur le séjour. Nous nous adaptons en fonction de ce qu'il en ressort.

4 / Permettre aux enfants de prendre part à la mise en place d'activités

Le fait de permettre aux enfants de prendre part à la mise en place d'activités va favoriser l'autonomie et la responsabilisation des enfants. En effet, ils proposent et organisent des activités et veillées. Ils en discutent lors des assemblées ou s'expriment via une boîte à idées, un mur d'expression.

5 / Prise en compte des besoins des enfants :

- Besoin affectif, de reconnaissance et de sécurité.

Le rythme de chaque enfant est respecté, le centre de vacances s'adapte à l'enfant en tenant compte de sa disponibilité (ses envies, sa fatigue, ses émotions...). L'enfant est invité à faire une activité mais n'est jamais forcé à la réaliser. Une alternative lui est proposée. Les émotions sont prises en compte, écoutées et accompagnées. La parole de l'enfant est respectée et sécurisée, la présence bienveillante des animateurs tout au long de la journée est primordiale pour le bien-être de l'enfant.

- Besoin d'activité, de découverte, d'expression à travers les animations.

L'autonomie de l'enfant est favorisée ainsi que l'entraide. Les enfants choisissent leur activité en fonction de leurs centres d'intérêts et de leur motivation. L'objectif est de ne rien imposer à l'enfant, lui laisser le temps d'entrer dans l'activité, d'observer, d'oser faire seul...ou simplement observer les autres. L'observation chez l'enfant n'est pas perçue comme un moment d'inactivité, bien au contraire. Les animateurs sont là pour guider et accompagner l'enfant. Ils proposent des activités en fonction de leurs demandes et de leurs intérêts, ils suscitent leur curiosité. Ils encouragent l'enfant, à travers un matériel riche et varié, à manipuler, expérimenter, se questionner et découvrir par lui-même.

- Besoins de contacts sociaux avec l'adulte et ses pairs.

Les enfants de tous les âges sont regroupés au sein du séjour de vacances, avec des temps communs. L'entraide et la coopération sont ainsi favorisées, ce qui responsabilise : les plus grands, donne confiance aux plus jeunes et développent l'esprit de groupe. Les enfants sont invités à travers certaines activités à réfléchir ensemble et à se soutenir. Les animateurs sont à l'écoute des enfants et les accompagnent au quotidien dans leur développement. Libre choix ne signifie pas laisser faire, c'est pourquoi le rôle de l'animateur est essentiel. Il doit avoir une bonne connaissance du développement physique et cognitif de l'enfant, c'est un guide qui aide l'enfant à cheminer dans ses apprentissages.

Les relations

1/ Les relations entre les enfants.

Les enfants s'expriment librement au sein du groupe. Des espaces de parole sont organisés par l'équipe pédagogique de manière formelle (organisation d'assemblées). Tous les enfants sont présents et participent en respectant certaines valeurs citoyennes comme l'ouverture aux différentes opinions, le respect d'autrui, ne pas utiliser la violence, ne pas s'énerver inutilement, ne pas crier pour s'exprimer...

Le dialogue entre enfants est favorisé et cadré par les animateurs afin que chacun y trouve sa place : temps des repas, temps libres, temps calmes, temps du coucher...

Cadre de liberté instauré et assuré par l'équipe d'animation :

- Respect mutuel
- Solidarité et partage pour le bien être de chacun
- L'altruisme et la prise en compte de l'autre

2/ Les relations adultes-jeunes.

Les relations entre les enfants et l'équipe d'animation

Les enfants ont le droit de parler librement aux adultes, de se confier, d'exprimer leurs craintes, leurs doutes.

Tout ce qui peut être dit de personnel dans une discussion entre un enfant et un adulte reste privé. Toutefois, dans certains cas, toujours dans l'intérêt de l'enfant, l'information est remontée au directeur.

Les adultes ont le devoir de rester disponibles, d'être à l'écoute des jeunes, et de rester ouvert à toute sorte de discussion sans jugement. Les adultes gardent une attitude respectueuse, bienveillante et sécurisante tout au long du séjour afin de garantir la sécurité physique, morale et affective des jeunes.

L'équipe d'animation veille à donner des consignes claires et précises aux enfants. En donnant des consignes comprises les enfants évoluent librement dans le cadre qu'on leur soumet.

Pour développer l'autonomie des enfants, il est important de fixer des limites claires tout en laissant une marge de manœuvre. On fixe donc un cadre démocratique dans lequel une partie des consignes ne sera pas négociable et une partie font l'objet de négociations avec les enfants lors des assemblées.

L'équipe d'animation donnent des signes de reconnaissance aux enfants, soit positifs, ce qui encourage et valorise les comportements adaptés et utiles ; soit négatifs, ce qui déclenche chez l'enfant la prise de conscience, à travers la désapprobation de l'adulte, de l'inadaptation de son acte et l'amène, par le dialogue, à faire évoluer ce comportement, voire à réparer les conséquences de son action.

L'équipe pédagogique peut être amenée à ramener l'enfant au cadre de la vie en collectivité : un rappel des règles fixées, une réparation des conséquences liées à un comportement inadéquat.

La punition est prohibée ainsi que la menace, la privation, l'humiliation et la vengeance.

La réussite d'un séjour implique le respect de la loi (tabac, alcool, violence, vol, vandalisme) et l'acceptation de règles strictes et incontournables : respect des horaires, des consignes de sécurité, du

matériel, de chacun, des autres...

Le directeur du séjour peut, en concertation avec l'équipe et avec l'organisateur (SIVU) décider d'exclure un enfant dont le comportement nuirait à la sécurité et au bien-être du groupe.

[Les relations entre les enfants et leurs familles](#)

Les jeunes peuvent écrire à leurs familles. L'utilisation du téléphone portable n'est pas autorisée.

De ce fait, les échanges avec les familles sont limités ; l'équipe encadrante est donc attentive à la sécurité affective des enfants.

3/Les relations adultes-adultes.

[Communication auprès des famille](#)

Un groupe WhatsApp est proposé aux familles. Ce groupe sera créé par le directeur du séjour afin d'assurer le lien et donner les informations urgentes (arrivée des enfants sur site, retard éventuel du bus...)

[Le site internet du SIVU](#)

Sivucollinesdurance.com est le site internet sur lequel vous aurez quotidiennement des nouvelles de vos enfants.

[Contacter le directeur du centre](#)

Mickaël Vampouille

Directeur du Centre de vacances « LES CYTISES »

Col de Maure

01140 SEYNE LES ALPES

Tel : 06-70-47-75-75 (contact téléphonique à utiliser uniquement en cas d'urgence)

Mail : lescytises@sivucollinesdurance.com

[Les relations entre les membres de l'équipe d'animation.](#)

Les membres de l'équipe d'animation ont le droit de s'exprimer librement. Des espaces de parole sont organisés chaque soir sous forme de réunion quotidienne au cours desquelles chacun s'exprime sur les activités, l'organisation du séjour, le relationnel avec les enfants et sur le séjour en général.

[Les relations entre les membres de l'équipe pédagogique et les différents prestataires.](#)

Chaque membre de l'équipe veille à entretenir des relations cordiales avec les différents prestataires et personnels (staff du centre de vacances, moniteurs...) et se positionne en tant qu'intermédiaire entre les enfants et les prestataires.

Le projet de fonctionnement.

La journée type

7h30-8h : Salle de « réveil »

8h – 9h30 : Petit déjeuner, rangement du dortoir, habillage, petite toilette, brossage de dents.

9h30 – 11h30 : Activités

11h30 – 12h00 : rangement de l'activité, petit débrief avec les enfants de la matinée, passage aux toilettes, lavage de mains

12h00 -13h : déjeuner

13h00 – 14h00 : temps libre et calme

14h00 – 16h30 : activités

16h30-19h : goûter / temps libre/ douches

19h00 : dîner

20h00 ~ 21h00/21h30 ou 22h00 : (en fonction de l'âge et de la fatigue accumulée des enfants) Veillées

21h30~22h : Coucher

Les convois.

Les familles ont rendez-vous à 8h00 au parking du Bastidon situé sur la commune d'Alleins.

Le départ se fait à 8h30.

L'équipe sur place réceptionne l'argent de poche, les ordonnances et médicaments, PAI éventuels, dernières recommandations des familles.

Un seul arrêt est prévu sur une aire d'autoroute, juste avant Digne les Bains. Avec l'arrêt, il faut compter entre 2h30 et 3h de trajet. L'arrivée aux Cytises est prévue pour le déjeuner.

Avant chaque trajet, le directeur/ les animateurs rappellent les consignes de sécurité et veillent à ce que les enfants (et les adultes) soient correctement assis et portent leurs ceintures de sécurité.

Les retours s'effectuent sur le même lieu de rendez-vous, sur le parking du Bastidon à Alleins.

En général, l'heure de retour du bus est 17h15/17h30.

Les familles sont informées d'un éventuel retard via le groupe WhatsApp.

Les levers et couchers.

Afin de respecter le rythme de chacun, nous privilégions les levers échelonnés. Cependant, les horaires d'activités avec transport peuvent nous amener à organiser un lever groupé.

Une salle de « réveil-jeux » est mise en place à partir de 7h30, jusqu'à l'heure du petit-déjeuner (8 heures). Afin de respecter le sommeil des autres, un animateur accueille les enfants lève-tôt dans la salle d'activité avec des jeux de société, de la musique calme, des feutres, des feuilles etc. Les enfants peuvent descendre (en pyjama et dans le calme) dès que l'affiche « soleil » est mise en place dans chaque dortoir.

Les couchers se passent dans le calme. Le coucher peut aussi être un moment d'animation : relaxation, musique douce, lecture de contes ou contes vocaux... Chaque membre de l'équipe est présent et vigilant à ce que les enfants ne fassent pas de bruit dès que l'affiche « lune » est mise en place et dès que les lumières sont éteintes. Durant ce moment, l'équipe d'animation se montre vigilante quant au calme dans les dortoirs et intervient dès le premier chuchotement, bavardage, rire.

Un animateur de « garde » est positionné dans une chambra attenante aux dortoirs des enfants. Les enfants savent qu'ils peuvent le solliciter en cas de nécessité.

Les repas.

Les moments de repas sont un moment convivial propice aux échanges, à la discussion, à l'apprentissage de l'autonomie. Les enfants goûtent à tout, ils participent à la mise en place et au débarrassage des tables.

En montagne, en toutes saisons, il est nécessaire de boire beaucoup d'eau, les animateurs rappellent aux enfants de s'hydrater régulièrement dans la journée

Le petit-déjeuner est mis en place de 8h à 9h. Il est pris de façon échelonnée ou tous ensemble. Nous sommes attentifs à ce que chaque enfant prenne un petit-déjeuner équilibré. L'équipe d'animation mange avec les enfants (un animateur par table). Durant le petit-déjeuner, nous profitons de ce moment pour passer les dernières informations aux enfants (horaires des activités de la journée, tenue à prévoir...).

Le déjeuner est pris entre 12h et 13h au centre de vacances. En fonction du programme, nous sommes amenés à prendre des pique-niques. L'équipe d'animation mange avec les jeunes.

Le temps du repas est un temps particulier dans la vie de l'enfant. C'est un moment important dans le rythme de la journée de l'enfant. Il dure de 45mn à 1h. Durant cette coupure que l'on appelle habituellement la pause méridienne, il n'y a pas que le déjeuner lui-même qui est important : tout ce qui se passe avant ou après est déterminant pour le repas, mais aussi pour la suite de la journée. Le milieu d'une journée peut être synonyme de fatigue pour l'enfant. Il correspond à un creux d'énergie pris en compte par l'équipe d'animation.

Le dîner est pris entre 19h et 20h. Comme pour les autres repas, l'équipe d'animation mange avec les enfants. A cause de la fatigue accumulée, les diners peuvent être des moments propices aux pleurs, aux coups de blues. Chaque adulte est attentif à la situation émotionnelle des enfants.

Les animateurs sont garant du cadre des temps de repas. Le repas est un moment important, il est nécessaire de canaliser le bruit. Il est plus ludique de faire baisser le niveau sonore par des devinettes, une blague, une explication sur ce qu'on mange, un accord de guitare, du jonglage etc...

Avant chaque repas, les enfants sont invités à aller aux toilettes et le lavage des mains est obligatoire.

Les enfants seront sensibilisés à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Toujours dans un objectif de tendre vers l'autonomie des enfants, nous les laissons se servir eux même, débarrasser leur assiette, couvert.

Toutes ses règles restent valables pour les pique-niques.

L'accès à la cuisine est strictement interdit.

L'hygiène corporelle et vestimentaire, le rangement.

Nous veillons à ce que chaque enfant prenne une douche par jour. Un animateur est présent, en surveillance à proximité du bloc sanitaire pendant le temps des douche (approximativement de 17h30 à 19h) afin de s'assurer le respect des consignes.

Les animateurs présents dans les douches doivent veiller à l'hygiène corporelle des enfants en instaurant des règles, des jeux... ils peuvent en aucun cas laver eux même les enfants. Si un enfant ne sait pas se laver seul, montrer les gestes (mimétisme) ou utiliser le jeu pour apprendre (Jacquadi à dit...).

L'assistant sanitaire veille au bon déroulement de l'ensemble et au respect des règles. Ce temps permet de gérer tous les petits bobos ne nécessitant pas un passage à l'infirmerie (couper les ongles, vérifier les têtes...).

L'équipe respecte l'intimité et la pudeur de chaque enfant. Le rythme de chaque enfant est respecté, ils se lavent et s'habillent tranquillement, ils sont en vacances. Nous pouvons parler d'autonomie lorsque les enfants sont capables de faire sans que l'adulte répètent les consignes.

Les gants et les serviettes sont étendues par les enfants avec l'aide et le contrôle des animateurs.

Tous les jours, en fin de journée, les enfants mettent leur linge sale dans leur sac prévu à cet effet. Les sous-vêtements, leurs paires de chaussettes, leurs tee-shirts sont changés tous les jours. Ils peuvent garder deux jours leurs pantalons et leurs pulls.

Le matin, les enfants effectuent une petite toilette et après chaque repas, les enfants se brossent les dents.

Dès le premier jour, les enfants rangent leurs affaires dans les tiroirs sous les lits superposés.

Les enfants peuvent être amené à s'entraider.

Les lits sont faits avec les draps / duvets fournis par les parents.

Les enfants sont amenés à ranger les différents espaces du centre.

Les chambres des animateurs sont inaccessibles aux regards des enfants. Aucun enfant entre dans la chambre d'un adulte.

Les activités.

Les activités sont avant tout basées sur la découverte du milieu naturel environnant. Les activités sont les moyens pédagogiques qui permette d'atteindre la première intention éducative développée plus haut (l'enrichissement des savoirs et pratiques de chacun).

L'argent de poche.

Il est demandé aux enfants d'amener un maximum de 15€. Chaque animateur est responsable de l'argent de poche de plusieurs enfants. Les tickets de caisse sont mis dans l'enveloppe ou porte-monnaie de chaque enfant.

Le téléphone.

Les téléphones sont interdits. Si un enfant amène tout de même un téléphone, une montre connectée ou un autre moyen de communication, après avoir prévenu les parents, il sera entreposé dans le bureau du directeur et sera remis à la famille au retour.

Le tabac.

Les dernières directives applicables en France interdisent de fumer et/ou vapoter dans les locaux publics et / ou à usage collectif (hébergements, restaurants, transports ...). Le vapotage est interdit dans le centre de vacances, même dans la véranda.

Les produits illicites.

La loi française interdit la possession, l'usage, l'incitation à l'usage ou le trafic de toutes drogues. Aucune négociation ne sera possible et l'équipe restera très vigilante sur le respect et l'application de cette loi. Tout jeune qui posséderait, utiliserait, inciterait à l'usage de substances illicites s'exposerait à un renvoi disciplinaire.

La mixité chez les jeunes.

Les dortoirs sont non mixtes. En cas de nuit à la belle étoile, nous sommes vigilants à ce que cette règle soit appliquée en définissant des espaces de nuitées.

Le droit à l'intimité.

Le droit à l'intimité est un des premiers droits. Chaque enfant doit avoir sa propre intimité et doit respecter celle des autres enfants.

Sexualité.

Pour les séjours adolescents, le flirt peut se vivre en centre de vacances, et est toléré dans la mesure où il ne nuira ni au bon déroulement du séjour, ni au respect de chacun. Dans le cas où la relation deviendrait plus intime, l'équipe veillera à dialoguer avec les jeunes concernés et à privilégier la prévention relative aux maladies sexuellement transmissibles.

Les temps libres.

Tous les jours, des temps libres sont aménagés par l'équipe d'animation lors des moments de vie quotidienne, notamment après le repas du midi, au moment des douches et le soir. L'équipe veille à être présente et reste disponible afin que ces temps libres se passent dans les meilleures conditions possibles (respect des règles de vie, respect des consignes concernant la vie quotidienne...).

Le temps calme et le temps libre : un temps d'animation ?

Un temps calme peut être un temps libre mais n'est pas forcément un temps libre. Lorsqu'il s'agit d'un retour au calme, d'une animation, d'un conte... le temps calme n'est pas libre mais animé et encadré. Ce temps est généralement proposé aux enfants de 6-8 ans. En effet, à cet âge, les enfants ont besoin d'une réelle « coupure » d'un temps propice au calme et au retour sur soi.

L'équipe d'animation propose des animations adaptées :

Contes / Mîmes / Dessins / Jeux de société / Lecture.

Le temps libre est un temps d'animation qui permet aux enfants de se construire avec ses pairs et de faire ses expériences. L'animateur est présent, au plus près du besoin des enfants et maintient de cadre de vie collective.

Le respect de l'environnement.

Cette démarche citoyenne s'inscrit dans nos pratiques au quotidien.

Lors de la préparation des journées et tout au long de celles-ci avec des gestes reflexes : éteindre les lumières, réduire la consommation de l'eau, réutilisation des papiers etc.

Le tri est organisé sur le centre de vacances, il doit être respecté. Une sensibilisation est faite auprès des enfants.

Les restes des repas sont mis au compost.

Les activités, les cabanes, sont faites sans détruire la nature, sans casser les arbres et sans matériels non organique.

Beaucoup de plantes sont protégés, il ne faut pas ramasser sans savoir. Il y a sur le centre des livres qui vous permettent de reconnaître les plantes protégées.

Les réunions et les évaluations.

1 / Les réunions

La réunion de préparation de l'équipe pédagogique

Une réunion de préparation est organisée avant chaque séjour. Le projet pédagogique est présenté et accepté de tous.

Les réunions intermédiaires. De l'équipe pédagogique

Chaque soir, une fois tous les enfants couchés, l'équipe d'animation se réunit afin de faire un bilan de la journée et préparer la journée du lendemain. Dans un souci de préserver les capacités des animateurs (fatigue accumulée), ces réunions n'excéderont pas 45 minutes.

La réunion de mi-séjour (mercredi) avec les enfants

Un bilan sera mis en place lors d'une assemblée (décrite plus haut) avec les enfants sur le fonctionnement du séjour et leurs ressentis. Ce bilan permet aux enfants d'exprimer leurs ressentis, leurs satisfactions ou frustrations. C'est l'occasion pour l'équipe de faire un retour également, de les encourager (signes de reconnaissance positifs ou négatifs) ou réajuster certains points des règles de vie s'ils ne sont pas respectés. Les adultes veillent à laisser chaque enfant s'exprimer librement (écoute active) et se positionnent en tant que référent afin de trouver ensemble les pistes de progrès.

La réunion d'après séjour.

L'intérêt est d'évaluer ensemble notre action pédagogique.